

**Appel à manifestations
d'intérêt
Equipements pour la
3^{ème} Révolution
agricole**

Présentation d'information

13/12/2022

Philippe VISSAC, Coordinateur du volet agricole de France 2030

**Jean Marc CALLOIS, MASA - Direction Générale de la Performance
Economique et Environnementale des Entreprises**

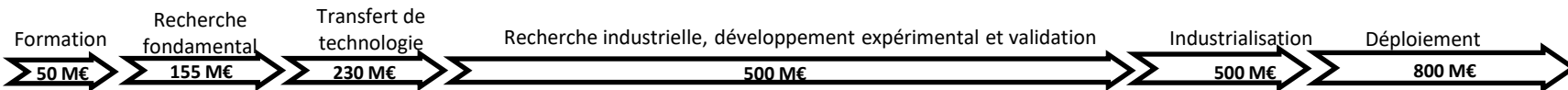
**Julie Baudet, Antoine de Cambiaire, Capucine Grandsir, Ariane
Voyatzakis, Bpifrance**

PRESENTATION DE France 2030 ET DE L'OBJECTIF 6

Rappel FRANCE 2030 : 10 objectifs, 5 conditions

DIX OBJECTIFS DE FRANCE 2030	Nucléaire	1
	Hydrogène décarboné et ENR	2,3
	Décarbonation de l'industrie	5
	Premier avion bas-carbone	1,2
	2 millions de véhicules électriques et hybrides	2,6
	Alimentation saine, durable et traçable	2,3
	Santé: 20 bio-médicaments et dispositifs médicaux innovants	3
	Contenus culturels et créatifs	0,6
	Nouvelle aventure spatiale	1,6
	Grands fonds marins	0,3

CINQ CONDITIONS	Matières premières	2,0
	Electronique, robotique et machines intelligentes	5,6
	Formations de demain	2,5
	Stratégies numériques	PIA4
	Capital-Innovation de rupture, start-ups industrielles et accélération de la croissance	5



Volet agricole

AMI Comp. et Métiers d'Avenir

Prochaines relèves:
30/03/2023
20/06/2023

anr
agence nationale de la recherche

PEPR Agroécologie et Numérique
anr

PEPR Sélection variétale
anr

PEPR Systèmes alimentaires microbiomes et santé
anr

Grand défi Robotique agricole
Grand Défi biointrants
anr

Challenges technos À venir
anr

AAP Prématuration – maturation
Démarrage 2023
anr

Challenge éco agilité des transformations AA
anr

Grand défi Ferments du futur
anr

AAP Innover pour réussir les transitions agro écologique et alimentaire
Prochaine relève :
8 mars 2023
13 juin 2023
bpi france

AAP protéines de légumineuses
27/04/2023
AAP nouvelles sources de protéines
9/05/2023
anr

AMI alimentaire des emballages
Relève : janvier 2023
anr

Expérimentations sur la sécurité des robots
Diffuser les connaissances actionnables en l'agroécologie

AAP Financement des préséries d'agroéquipements innovants
bpi france

AMI Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires
BANQUE des TERRITOIRES

Accompagnement du consommateur

AAP Résilience Capacités Agroalimentaires 2030
bpi france
FranceAriMer

AMI équipements agricoles innovants
Relève 1 5/01/2023
bpi france
FranceAriMer

FONDS PROPRES

Volet alimentaire



Volet agricole

PEPR
Agroécologie
et Numérique
anr

Grand défi Robotique agricole
Démarrage printemps 2023
anr

Expérimentations sur la sécurité des robots

AAP Innover pour réussir les
transitions agro écologique et
alimentaire

Prochaine relève :
8 mars 2023
13 juin 2023

bpiFrance

AAP Financement des
préséries d'agroéquipements
innovants

Relance 15 décembre 2022

bpiFrance

AAP Résilience
Capacités
Agroalimentaires
2030

Relance début 2023

bpiFrance

FranceAgriMer

AMI
équipements
agricoles
innovants

Relève 1
5/01/2023

bpiFrance

FranceAgriMer

AMI
Comp. et
Métiers
d'Avenir

Prochaines
relèves:
30/03/2023
20/06/2023

anr
agence nationale
de la recherche

Volet alimentaire

Un continuum d'aides pour l'agritech



Financement de la R&D:

- TRL de 3 (début de projet) à 9 (fin de projet)

**AIDES A LA
FAISABILITE**

AAP INNOVATION

AAP PRE-SERIES

AAP RCA30

**AMI
AGROEQUIPEMENTS**

Financement de l'industrialisation

Financement de l'achat de matériels agritech auprès des utilisateurs

Financement des dernières phases de R&D des agroéquipements

Financement des premières phases de R&D



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PRESENTATION DE L'AMI APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
« EQUIPEMENTS POUR LA 3^{ème} REVOLUTION AGRICOLE »**

**AFIN D'ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS AGRICOLES DANS
LEURS TRANSITIONS**

Le constat : le défi du déploiement de nouvelles solutions technologiques en agriculture

L'agriculture française est très productive et performante, mais confrontée à de nombreux défis :

- Adaptation au changement climatique, aux attentes sociétales...
- Risque de perte de compétitivité face à des modèles plus industrialisés
- Dépendance (notamment numérique) aux fournisseurs extérieurs d'agroéquipements

Une recherche française sur les agroéquipements performante avec un tissu riche de startups, qui peinent parfois à s'industrialiser

Les agriculteurs ont besoin de réassurance (effet de démonstration) avant de transformer leur modèle économique

=> Importance de soutenir non seulement la conception d'agroéquipements innovants, mais tout le continuum jusqu'à leur déploiement effectif auprès des utilisateurs

Un dispositif en 2 temps : AMI puis mesures guichet

Doté de **400 millions d'euros de France 2030**, ce dispositif de soutien au déploiement d'agroéquipements innovants au sein du secteur agricole constitue un mécanisme inédit, combinant :

- D'une part, un **appel à manifestation d'intérêt (AMI) opéré par Bpifrance, pour identifier les matériels, solutions et équipements les plus innovants** permettant de répondre aux enjeux de l'agriculture de demain.
- D'autre part, un **guichet qui sera opéré par France Agrimer, pour soutenir les agriculteurs, en collectif ou individuellement, dans leurs projets d'investissement**, en les aidant financièrement à acquérir les matériels innovants sélectionnés dans le cadre de l'AMI. Les bénéficiaires auront deux ans pour acquérir le matériel entre le devis et la facture.

AMI 1 sur 3 thématiques

Ce dispositif est ouvert dans un premier temps sur **trois thématiques**, qui sont au cœur de l'actualité et sont, pour les agriculteurs, des problématiques permanentes :

- L'optimisation de la gestion de la ressource en eau ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- La réduction de la consommation énergétique.

D'autres thématiques suivront, pour évoluer en fonction des besoins et des priorités : sur la substitution des intrants chimiques et de synthèse, la réduction des gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques, la préservation de la biodiversité, la gestion des déchets, l'économie circulaire, l'amélioration du bien-être animal, l'amélioration des conditions de travail, la réduction de la pénibilité du travail.

Objectifs:



Définir une liste de matériels, de solutions et d'équipements innovants et performants dont l'acquisition fera l'objet d'un soutien financier public via une mesure guichet mise en œuvre dans la continuité de ce dispositif



→ Mise en place de mesures de soutien à la demande en finançant, par le biais de subventions au taux d'aide maximal de 40 %, l'acquisition de ces équipements, solutions et matériels innovants, sélectionnés dans le cadre de cet AMI, par les utilisateurs finaux

Thématiques attendues sur cette première relève :



- Optimisation de la gestion de la ressource en eau, et préservation des sols, de l'eau et de l'air ;
- Adaptation au changement climatique et aux risques sanitaires émergents ;
- Energie : réduction de la consommation énergétique, production d'énergie renouvelable

Les critères d'éligibilité

Nature des porteurs: Dossiers individuels (portés par une entreprise quelque soit sa taille) → toute entreprise qui conçoit ou fabrique un équipement ou une solution technique ou technologique innovante en agriculture

Biens ciblés : biens correspondant à des immobilisations sur le plan comptable de leurs acquéreurs

Dossier de candidature complet

Capacités financière, organisationnelle et industrielle (production, accompagnement à l'installation et maintenance) **avérées du porteur,** pour permettre une diffusion à court terme de la solution technique proposée dans le marché agricole

Disponibilité sur le marché : Tout équipement (ou gamme d'équipements) présenté doit déjà disponible sur le marché européen ou capable de l'être dans le courant de l'année 2023.

Logique de gamme : Lorsque les équipements ou solutions font partie de gamme, le porteur de projet devra déposer un dossier par gamme et une gamme devra comprendre un seul équipement « modèle »

Caractère innovant attesté par des succès à des appels à projets d'innovation ou à des prix obtenus sur concours et salons ou à défaut, dûment argumenté ;

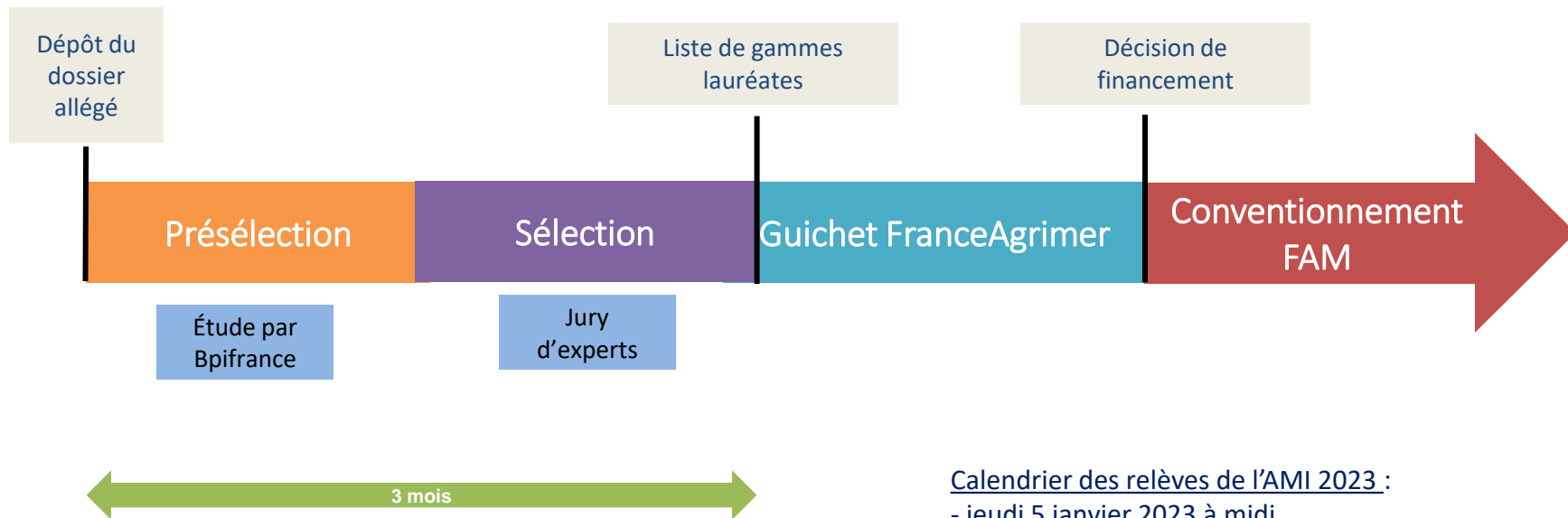


Les critères de sélection

- **Caractère innovant de l'équipement ou de la solution** (et notamment le degré d'innovation des nouvelles briques technologiques ou organisationnelles par rapport à l'état de l'art et à la concurrence);
- **Adéquation de la solution** proposée par rapport aux objectifs de transition de l'agriculture promus par les politiques européennes et le plan France 2030;
- **Retombées industrielles**, économiques et sociétales pour le territoire national et capacité à mobiliser l'écosystème de l'industrie du futur et le tissu industriel national et européens ;
- **Performance économique** de la solution pour l'utilisateur par rapport à une situation de référence incluant le coût des consommables, de la maintenance, et la durée de vie des agroéquipements ;
- **Respect des critères environnementaux** (performance environnementale par rapport à une solution de référence, adaptation au changement climatique), producteur de denrées de haute qualité sanitaire et nutritionnelle, et créateur d'emplois et facteur de lien social ;
- **Niveau de compétence requis par les utilisateurs**, le cas échéant formations nécessaires et facilité d'accès aux formations



Le processus de sélection



Calendrier des relèves de l'AMI 2023 :

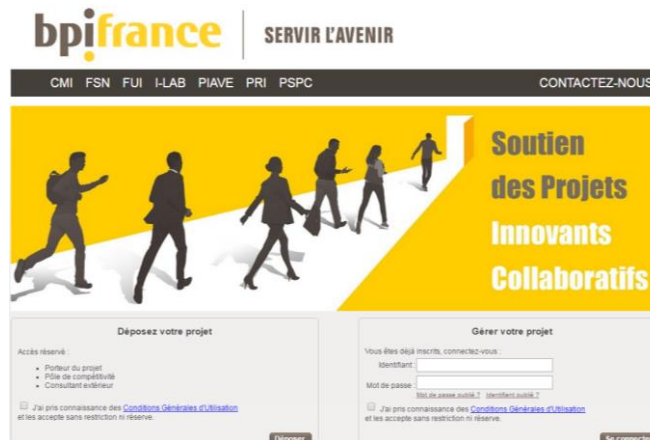
- jeudi 5 janvier 2023 à midi
- jeudi 6 avril 2023 à midi
- vendredi 15 septembre 2023 à midi

Dossier de candidature et dépôt

Quels documents déposer ?

documents à déposer sur la plateforme PIC	
Dossier Excel	Dossier de candidature sous format excel (un dossier par gamme, une gamme par ligne)
Fiche de demande d'aide pour chaque candidat	Fiche de demande d'aide dûment complétée et signée par le représentant légal ou toute personne habilitée (joindre dans ce cas une délégation de signature)
Dossier Word	Complément du dossier de candidature sous format word (nombre de pages limité !!)
Documents administratifs	KBIS /CNI du représentant légal, table de capitalisation

Les dossiers de candidature doivent être exclusivement déposés sur l'extranet Bpifrance (<https://extranet.bpifrance.fr/projets-innovants-collaboratifs/>)



The screenshot shows the Bpifrance extranet interface. At the top, the Bpifrance logo is on the left, and 'SERVIR L'AVENIR' is on the right. Below this is a navigation bar with links for CMI, FSN, FUI, I-LAB, PIAVE, PRI, and PSPC, and a 'CONTACTEZ-NOUS' button. The main banner features silhouettes of people walking on a path towards a bright light, with the text 'Soutien des Projets Innovants Collaboratifs'. Below the banner are two login sections: 'Déposez votre projet' and 'Gérer votre projet'. The 'Déposez votre projet' section has a list of roles: 'Porteur du projet', 'Pôle de compétitivité', and 'Consultant extérieur'. The 'Gérer votre projet' section has fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and checkboxes for 'J'ai pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation et les accepte sans restriction ni réserve.' and 'J'ai pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation et les accepte sans restriction ni réserve.' There are 'Déposer' and 'Se connecter' buttons at the bottom.

Appel à projets – Innover pour les transitions agroécologique et alimentaire

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appele-a-projets-innover-pour-reussir-les-transitions-agroecologique-et-alimentaire>

Modalités

TAUX d'AIDES 25 à 80% pour les entreprises <small>(en fonction des types d'entreprises, de la dimension collaborative, de la nature des travaux de recherche)</small>	Toutes tailles d'entreprises / projets individuels ou collaboratifs	
	DUREE DES PROJETS Individuel = 1,5 à 4 ans Collaboratif = 3 à 5 ans	TAILLE DES PROJETS MIN Individuel = 500k € Collaboratif = 2M€
TRAVAUX DE R&D DÉBUT DE PROJET TRL 3-6 -> 7-9 FIN DE PROJET	FINANCEMENT MIX SUBVENTION ET AVANCE RECUPERABLE	INNOVATION RETOMBÉES ECONOMIQUES SOUVERAINETÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE ET AGRICOLE CAPACITÉ DE LA STRUCTURE À PORTER LE PROJET PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE



Appel à projets
8 mars 2023



strategies-acceleration@bpifrance.fr



Dépenses éligibles : Salaires de personnels internes affectés à la RDI; Sous-traitance (30% max.); Contributions aux amortissements; consommables R&D...

Appel à projets – Pré séries des agroéquipements

Financement de préséries industrielles de machines fixes ou mobiles et équipements agricoles intégrant les technologies numériques. La phase de tests des préséries sur le terrain consiste à équiper des sites agricoles en conditions réelles avec un prototype dit de présérie, fonctionnel et en vue de récupérer et d'intégrer chaque expérience utilisateur de manière itérative et d'adapter les prototypes.

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-financement-des-preseries-dinnovations-technologiques-liees-aux-equipements-agricoles>

Modalités

TAUX d'AIDES 25 à 45% (en fonction des types d'entreprises)	Toutes tailles d'entreprises / projets individuels	
• robotique agricole mobile - agroéquipements intégrant des fonctions automatisées et/ou intelligentes ; • technologies automatisées et/ou intelligentes à destination des équipements agricoles, de l'agriculture et de l'élevage ;	DUREE DES PROJETS 1 à 3 ans	TAILLE DES PROJETS MIN = 200k € MAX = 3M€
	FINANCEMENT MIX SUBVENTION ET AVANCE RECUPERABLE	INNOVATION RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION CAPACITÉ DE LA STRUCTURE À PORTER LE PROJET PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE



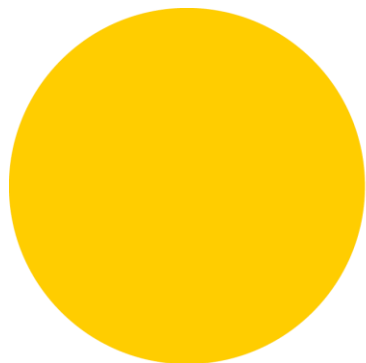
Appel à projets
relève 4 avril 2023



strategies-acceleration@bpifrance.fr



Dépenses éligibles : Salaires de personnels internes affectés à la RDI; Sous-traitance (30% max.); Contributions aux amortissements; consommables R&D...



SERVIR
L'AVENIR

